

R. Lond. 18. Jun. 64.

A Honslardijck ce 13.^e Juin 1664.

Monsieur. Je voy par vostre dernière Depesche de Paris du 6.^e de ce mois, que vous avez enfin bien compris mon intention, suivant laquelle vous faisiez estat de partir sans delay pour Angleterre, ou j'espere que Dieu vous aura heureusement conduit. J'estime qu'il ne sera pas besoin de repeter les raisons qui m'ont fait croire ce voyage très-necessaire, vous les ayant souvent marquées, et, a ce que je voy, estant très-conformes, en ce qui regarde les affaires d'Orange, aux sentimens du Mylord Holles, comme vous me le marquez encore par vos dernières.

Bien que le Parlement soit separé il ne faut pas laisser de parler de l'affaire d'argent, pour faire voir qu'on ne l'oublie ni ne la neglige pas, en tesmoignant au Roy & a Monsieur son Chancelier, que nous avions esperé que suivant la promesse de Sa Maj.^{te}, elle auroit eu la bonté de proposer l'affaire au Parlement, pour les obliger a s'en souvenir a la prochaine Asssemblée, et ainsi la teneur des lettres de creance que vous aviez projetées ne sera pas entièrement hors de saison, puis mesmes encore qu'elles ont esté depeschées avant la separation du Parlement, & qu'il est absolument necessaire de ramentover lesd. affaires, bien que comme le Lord Holles juge on ne doit pas faire estat pour encore de trouver grand argent en Angleterre. Vous jugerez bien aussi qu'il est fort necessaire de sçavoir la finale resolution du Roy de la Gr. Bretagne sur ce refus du Roy Tris. Christian en l'affaire d'Orange, et les mesures et expedients

que sa Maj.^{te} juge que nous devions prendre pour sortir de cette
longue & malheureuse affaire d'une façon ou d'autre, pour deli-
vrer une fois le Prince mon petit-fils de la despinse excessive qu'il
luy a fallu souffrir en ces poursuites, a quoy il n'est pas possible de
fournir plus long temps, sans incommoder ses Finances, comme vous ne
sçavez que trop. Je vous prie donc de presser les propositions & les
résolutions de par delà, et de me faire sçavoir le plus tost qu'il
sera possible les intentions de Sa Maj.^{te} suivant lesquelles je sçay
que Monsieur l'Electeur se reglera aussi. Quoy que je m'assure
qu'on vous donnera assés de créance en ce que vous representerez
sur ce sujet, encore que lesd^s Lettres que je vous ay envoyées n'en fassent
point de mention, j'en ay en tout cas fait & depescher deux autres
qui vont ci jointes avec leurs Copies, que vous pourrez joindre aux
autres si vous le juger à propos. Quant aux portraits, ils s'ache-
vent, & j'espère de vous les envoyer bien tost, mon petit-fils ayant
encore esté assis pour cet effect deux fois, avant nostre départ
de la Haye.

Je n'ay pas manqué ce me semble, de vous mander de temps en
temps ma satisfaction des devoirs que vous avez employés à servir le
Prince vostre Maître en diverses occasions, et si je ne vous les mar-
que pas toujours particulièrement, mon silence vous peut bien faire
croire que je ne les desapprouve pas: Comme j'approuve encore fort
les instances que vous faites pour faire revocquer ces prejudiciables Ar-

risks contre la Monnoye, et les lettres que vous avez escrites sur ce
sujet a M^r de Lionne. J'en attendray la suite & le succès, bien
aise que vous ayez trouvé un bon & fidele homme & pour en pour-
suivre l'expedition en vostre absence, & qui m'est d'autant plus agrea-
ble qu'il est filz de ce Conseiller du Parlement d'Orangi qui de-
puis le commencement des troubles est seul demeuré ferme et fi-
dele au service de son Prince. Il sera fort raisonnable qu'il soit
remboursé des fraix qu'il sera obligé de faire a la poursuite de
ces affaires. Mais je croy fort necessaire que vous l'advertissiez
qu'il me mande directement de la tout ce qui s'y passera,
afin que j'en puisse estre plus promptement informé, que s'il
ne le faisoit que par vous par l'Angleterre.

Au riske j'ay de la peine a accorder ce que vous m'avez mandé de
la douceur des termes de l'instruction du Baron de Blumenthal
touchant les nouvelles instances qu'il a ordre de faire pour la restitu-
tion absolue de la Principauté, & qu'à vostre avis cela ne servira
qu'à augmenter la fierté du Roy, avec ce que vous m'avez mandé par vos-
tre lettre du 30^e du passé, de ce que vous a toujours prisé le Marischal
de Grammont, qu'il seroit plus aisé de toucher de la main aux viues
que d'estransler ce Roy a la rigueur, & que de le presser, c'est toujours
le faire reculer, au contraire la douceur pouvant tout sur luy.
Cependant il me semble que l'on ne peut attendre davantage de

Monsieur l'Electeur, en cette conjoncture.

Je suis

Monsieur,

Je respondray une autre fois a
votre petite lettre

avec une affection
a vous faire service

Archev. D'Orange